



BUDGET 2008

Dossier de presse

*

Contact presse :
Anne-Cécile Auguin
05 49 55 77 68
ac.auguin@cr-poitou-charentes.fr

Emploi et développement économique

- ▶ Soutien à plus de **4 200 nouveaux emplois tremplins**
- ▶ Création d'un Fonds d'investissement Solidaire et Territorial pour accompagner le développement des entreprises et les aider en cas de retournement

Éducation et formation

- ▶ Construction du Lycée Kyoto et du CFA de Chasseneuil sur Bonnieure.
- ▶ Extension de l'**accès au permis B gratuit aux titulaires d'un bac professionnel** jusqu'alors réservé aux titulaires d'un CAP.
- ▶ Distribution de **850 000 repas bio** au sein des restaurants scolaires, soit un objectif 2008 de 10% de repas bio.
- ▶ Création du Passeport Formation permettant à chacun de maîtriser son parcours professionnel, tout en conservant ses droits à formation.
- ▶ Attribution de **300 bourses** pour la poursuite d'études scientifiques.
- ▶ Engagement Première Chance pour **1 000 jeunes formés**.
- ▶ **Soutien au logement étudiant** avec la création du fonds de garantie des loyers et de l'aide à la caution.
- ▶ Ouverture de **500 nouvelles places en apprentissage** (soit 2000 places ouvertes depuis 2004).

Environnement et tourisme

- ▶ Lancement d'un appel à projets régional «bâtiment basse consommation», pour la construction de bâtiments exemplaires.
- ▶ Mise en oeuvre de la 2ème génération des Emplois Tremplins Environnement en faveur de **2 000 personnes**.
- ▶ Généralisation du Plan Vallées aux 11 vallées prioritaires.

Agriculture et Littoral

- ▶ Aide directe à plus de **600 exploitations agricoles ou maritimes pour favoriser la qualité et accompagner la préservation de l'environnement**.

TER

- ▶ Mise en service de **16 autorails AGC**, rénovation de **10 rames**, **3 nouvelles liaisons**.

Culture

- ▶ **LIRE. Réseau des Librairies Indépendantes Régionales d'excellence** : mise en oeuvre du plan régional pour le soutien et le développement des lieux de diffusion du livre;

Sport

- ▶ Mise en oeuvre d'un chèque sport pour les jeunes, destinés à financer une partie de leur cotisation à un club sportif.

Santé

- ▶ Mise en place de **10 maisons de santé de proximité expérimentales et de regroupements de professionnels de santé**.

Handicap

- ▶ Création de **40 emplois tremplins associatifs réservés aux personnes en situation de handicap**.

EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Tirer le meilleur parti des atouts de la Région

Enveloppe budgétaire : 22 593 000 €

3 axes d'action prioritaire :

- le soutien à l'innovation
- le développement des activités avec la soutien à 2 200 emplois tremplins et l'attribution de 2 000 bourses régionales tremplins pour l'emploi
- la renforcement de l'efficacité des aides aux entreprises

—

■ Soutien à l'innovation

La priorité donnée à l'innovation depuis 2004 sera confirmée dans le prochain budget, en veillant à mobiliser les outils avec les dispositifs d'aide ou de soutien, mis en place par la Région (Fonds régional à l'innovation). Des actions territoriales et par filières seront également conduites. Les laboratoires de recherche continueront à être sollicités pour ouvrir de nouvelles voies aux entreprises de la région, notamment autour du **Pôle des éco-industries**.

■ Création d'entreprises encouragée et développement des activités

La création d'entreprises sera encouragée avec 2 000 bourses régionales tremplins pour l'emploi, qui seront complétées par plus de 2 200 emplois tremplins.

Le budget 2008 aura également pour objectif d'**enrichir le dialogue social et d'accompagner la reconversion des salariés** en particulier dans les bassins fragilisés, et de développer les compétences des salariés. Le nouveau **Fonds régional d'investissement social et territorial** aura ainsi comme mission d'accompagner les entreprises devant faire face à un développement ou à un retournement de situation, en favorisant le dialogue social.

Quatre nouveaux contrats d'objectifs territoriaux seront négociés avec des secteurs en évolution, pour répondre aux besoins en compétences : la filière bois, la métallurgie, les métiers du spectacle et l'hôtellerie- restauration.

■ Renforcement de l'efficacité des aides aux entreprises

Pour soutenir au mieux les entreprises, le Service unique aux entreprises et la simplification des dispositifs d'aide grâce au réseau ACCès seront poursuivis en 2008.

La Région veillera aussi à concrétiser les orientations dégagées en 2007 pour recentrer les dispositifs sur les entreprises qui en ont le plus besoin et proposer un ensemble d'outils plus diversifiés, mieux adaptés aux besoins et moins consommateurs de crédits.

EDUCATION ET FORMATION

Offrir plus de chances à chacun

Enveloppe budgétaire : 297 312 307 €

Éducation : 97 100 000 €

Formation : 141 146 307 €

—

■ Éducation

La Région a décidé de centrer son action, en 2008, sur les axes d'intervention suivants :

- ▶ la gratuité des manuels scolaires, avec comme objectif une meilleure adaptation aux besoins des familles.
- ▶ l'extension de l'accès gratuit au permis B aux titulaires d'un bac professionnel (jusqu'alors réservé aux titulaires d'un CAP).
- ▶ **la restauration biologique avec la distribution de 850 000 repas bios au sein des établissements, soit 10% de repas bios servis en restauration scolaire.**
- ▶ le plan « ordinateurs dans les internats » avec l'installation de 1 600 ordinateurs supplémentaires.

L'année 2008 verra aussi la mise en place d'une nouvelle organisation territoriale de l'action régionale en direction des lycées, pour prendre en compte les transferts de compétences : 500 techniciens ouvriers et de service (TOS) du Ministère de l'Education nationale vont rejoindre la Région au 1er janvier 2008.

Ce budget traduira aussi la réalisation des projets d'équipements pour la formation des jeunes (plus de 210 millions d'euros) engagée depuis 2004, avec notamment **la construction du Lycée Kyoto et du CFA de Chasseneuil-sur-Bonnieure.**

La Région veillera à l'intégration de clauses sociales dans l'exécution de ces travaux. Concrètement, cela va se traduire par l'obligation de recruter en priorité des personnes sans emploi et des jeunes des quartiers populaires. Pour préparer l'avenir, un plan prévisionnel d'investissements pour 2008-2013 sera élaboré en 2008 et un Schéma Directeur Informatique des Lycées mis en place.

La priorité donnée aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables sera rendue systématique dans tous les projets, financée grâce au Fonds Mutualisé pour l'Excellence Environnementale.

■ Enseignement supérieur

Pour favoriser l'accès à l'enseignement supérieur, **300 bourses** seront accordées pour la poursuite d'études scientifiques.

Le soutien aux universités et à la recherche sera également mis en oeuvre dans le cadre du Contrat de projets Etat-Région (CPER), et par des actions propres de la Région, notamment **le cofinancement des contrats de travail de 120 étudiants et 44 chercheurs.**

■ Formation

La Région a décidé d'axer son action, en 2008, sur :

- ▶ **l'Engagement Première Chance avec 1000 jeunes formés.**
- ▶ **un programme de formation réalisé par l'AFPA, destiné spécifiquement aux jeunes issus des quartiers urbains populaires ou des territoires ruraux isolés.**
- ▶ **l'apprentissage avec l'ouverture de 500 nouvelles places, soit l'ouverture de 2 000 places depuis 2004.**
- ▶ **la mise en oeuvre opérationnelle du Compte Formation Universel** grâce à de nouvelles avancées dans le cadre de la Conférence régionale des financeurs de la formation.
- ▶ **la création du Passeport Formation** donnant à chacun la possibilité de maîtriser son parcours professionnel.
- ▶ **la simplification de la mesure « Chèques formation »** pour une meilleure lisibilité et une meilleure couverture de tous les publics, pour une meilleure individualisation des formations, gage de qualité et de maîtrise des coûts.

Enveloppe budgétaire : 32 137 816 €

Environnement – Eau : 26 323 815 €

Tourisme : 5 814 000 €

–

■ Environnement

Au titre de l'Excellence environnementale, la Région a décidé d'axer ses actions, en 2008, sur :

- ▶ le lancement de la 2ème génération des **Emplois Tremplins Environnement** : cela se traduira par la **pérennisation de l'emploi en faveur de 2 000 personnes**.
- ▶ la création d'activités, d'emploi et d'entreprises via le **Fonds Régional de l'Excellence Environnementale (FREE)**. Ce service unique d'instruction et de gestion des dossiers simplifiera le montage des dossiers et accélérera la mise en oeuvre du Plan Climat régional.
- ▶ le lancement d'un appel à projets régional « **Bâtiment basse consommation** », en faveur de la réhabilitation thermique de haute qualité et de la construction de bâtiments exemplaires.
- ▶ le financement de 300 maisons bois à basse consommation d'énergie.
- ▶ l'adoption d'un plan stratégique sur le développement des agro-ressources et de la filière « Bois Energie ».
- ▶ le développement du Plan Régional de Réduction des Pesticides.
- ▶ la mise en oeuvre du Plan Loire Grandeur Nature III.

L'année 2008 sera aussi stratégique pour la reconquête du label de Parc Naturel Régional du Marais Poitevin que la Région soutiendra dans son budget.

■ Tourisme

la Région s'est fixée comme objectifs, en 2008 :

- ▶ **la généralisation du Plan Vallées aux 11 vallées prioritaires.**
- ▶ **l'extension de l'appel à projets « Paysage » aux Chemins de Saint-Jacques de Compostelle.**
- ▶ **le développement du tourisme social.**
- ▶ **l'accès des personnes en situation de handicap aux lieux et hébergements.**

AGRICULTURE ET LITTORAL

Privilégier une agriculture de qualité

Enveloppe budgétaire : 13 386 000 €

2 axes d'action prioritaire :

- **le soutien à plus de 600 agriculteurs engagés dans la qualité**
- **la préservation de l'environnement**

—

En cohérence avec les orientations générales de la Région qui privilégient les filières régionales de qualité, exemptes d'organismes génétiquement modifiés, les aides de la Région sont désormais conditionnées à **l'engagement de ne pas cultiver de plantes génétiquement modifiées et de ne pas utiliser d'aliments contenant des OGM dans les rations des cheptels.**

Du fait des contraintes fortes que subissent les activités maritimes, la Région a décidé d'axer son action, en 2008, sur :

- ▶ la reconnaissance et la préservation des espaces littoraux remarquables et fragiles, nécessitant une exploitation plus respectueuse des ressources halieutiques.
- ▶ la promotion de métiers liés à l'agriculture et à la mer, dans l'objectif de faciliter la création d'emplois dans ces secteurs d'activité.

La Région s'est également fixée comme axe prioritaire d'action le soutien à l'installation des jeunes agriculteurs, aquaculteurs et pêcheurs, engagés dans la qualité. Les productions occupent des espaces qui ne sont pas délocalisables et les activités, dont la Région soutient le développement, sont génératrices d'**emplois induits et de valeur ajoutée.**

Objectif fixé pour 2008 : aide directe à plus de 600 exploitants agricoles ou maritimes.

Enveloppe budgétaire : 38 464 000 €

Culture : 25 844 000 €

Sport : 7 470 000 €

Logement – Solidarité : 900 000 €

-

■ Culture

Les crédits consacrés à la culture en 2008 seront encore **en augmentation de plus de 12 %** en un an, après la forte hausse réalisée depuis 2004 (+ 50 %).

La Région s'est fixée comme priorités, en 2008 :

- ▶ la mise en oeuvre du plan régional pour le soutien et le développement des lieux de diffusion du livre : **LIRE - Réseau des Librairies Indépendantes Régionales d'excellence.**
- ▶ **le soutien au spectacle vivant** par le conventionnement pluriannuel avec les structures de diffusion et les équipes artistiques du spectacle vivant pour développer l'accès de tous à la culture et le soutien à l'emploi culturel.
- ▶ **la diffusion et la médiation des oeuvres de la collection du FRAC** auprès d'un public large.
- ▶ l'engagement de trois grands programmes d'investissements, inscrits au Contrat de projets Etat-Région (CPER) 2007-2013, en faveur du Musée de la Bande Dessinée, de la valorisation du site gallo-romain des thermes de Chassenon et de la restauration du logis abbatial de Saint-Savin).
- ▶ l'installation de **Poitou-Charentes Cinéma** à Angoulême, au coeur de la Vallée des Images, avec comme objectifs de :
 - renforcer les actions en faveur du cinéma,
 - soutenir les actions conduites en matière de formation et d'éducation à l'image,
 - améliorer le dispositif du Fonds d'aide à la création.

■ Sport

Dans le domaine sportif, l'accent sera mis en 2008 sur l'accès au sport du plus grand nombre, avec comme actions significatives :

- ▶ la mise en oeuvre d'un **chèque sport** pour les jeunes, destiné à financer une partie de leur cotisation à un club sportif.
- ▶ le soutien à la filière d'accès au haut niveau pour permettre à de jeunes sportifs régionaux d'être les futurs représentants nationaux aux Jeux Olympiques de 2012.

Dans le cadre de l'Agenda 21, la pratique sportive des personnes en situation de handicap sera encouragée.

■ Lien social et soutien à la vie associative

En matière de lien social et de soutien à la vie associative, l'objectif de 5 000 emplois tremplins annoncé par la Région en 2004 ayant été atteint, un nouveau programme d'emplois tremplins 2008-2010 sera engagé.

L'effort régional sera centré? En 2008? sur :

- ▶ **les emplois tremplins avec la pérennisation des emplois et la mise en place d'un meilleur accompagnement à la fonction d'employeur et au développement des projets.**
- ▶ **le bénévolat associatif**, avec la mise en oeuvre d'un important programme de formation et l'étude des conditions de la mutualisation des financements consacrés à la formation des bénévoles.

■ Micro-crédit social universel

la Région a décidé, pour 2008, de développer et d'optimiser le réseau de partenariats autour du micro-crédit social universel pour poursuivre son développement.

De nouveaux chantiers seront ouverts, notamment en direction du logement étudiant (couverture de la caution, fonds de garantie mutualisé des loyers).

■ Services à la personne

Le soutien régional aux services à la personne sera confirmé en 2008, avec l'objectif de renforcer la qualification? grâce au contrat d'objectifs territorial (COT) conclu en 2007.

■ Logement

la Région s'est fixée, pour 2008, les objectifs suivants :

- ▶ **la soutien au logement étudiant avec la création du fonds de garantie des loyers et l'aide à la caution.**
- ▶ la réduction des charges des locataires grâce à la diminution de la consommation énergétique, en mobilisant les Contrats régionaux de développement durable (CRDD) et les outils de la Caisse des dépôts, pour proposer des **prêts à taux zéro aux bailleurs sociaux.**
- ▶ le respect des principes de l'excellence environnementale et l'intégration des clauses sociales, pour les Opérations de Renouvellement Urbain (ORU)

EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES

Garantir à tous un service de qualité

Enveloppe budgétaire : 101 260 000 €
Infrastructures : 92 160 000 €
TER : 54 600 000 €
TIC : 9 100 000 €

-

■ TER

L'année 2008 verra une nette amélioration des Trains Express Régionaux (TER) avec :

- ▶ la mise en service de **16 autorails** sur les 23 commandés.
- ▶ l'achèvement de la rénovation des **10 rames d'autorails existants**.
- ▶ **la mise en place complète de la desserte La Rochelle – Rochefort**.
- ▶ **la mise en oeuvre d'un programme de modernisation des gares**.

Les travaux du centre de maintenance de Saintes, contribuant à la plus grande disponibilité des rames, permettront, dès 2008, d'y réaliser le premier niveau d'entretien des nouveaux matériels.

Le budget 2008 prévoit également l'engagement du **projet d'autoroute ferroviaire atlantique Ecofret** ainsi que l'étude d'une plate forme multimodale (rail / route / mer).

Cet effort important en matière ferroviaire est rendu possible grâce aux économies réalisées par :

- la fin des avances de crédits à l'État pour l'aménagement des routes nationales ;
- l'effet du crédit-bail sur le financement du matériel TER ;
- la cession de matériels existants aux Régions Aquitaine et Pays de la Loire.

■ TIC

Concernant les technologies de l'information et de la communication (TIC), le budget 2008 se centrera sur

- ▶ la mise en place des réseaux haut-débit à 2 Mb/s dans la Vienne et les Deux-Sèvres, dans l'objectif d'améliorer la couverture Internet de la région, conformément aux engagements pris lors de l'octroi à la Région de la licence WiMax.
- ▶ la réduction de la fracture numérique pour **4 500 logements à Poitiers et Châtelleraut**.
- ▶ le développement des TIC auprès des créateurs d'entreprises
- ▶ le déploiement des Espaces Publics Numériques et de leurs services, pour ceux qui ne disposent pas d'un accès à Internet.

SANTE – HANDICAP

Garantir à tous l'accès aux soins

Enveloppe budgétaire : 1 870 000 €

Accès à la santé – Lutte contre la désertification médicale : 470 000 €

Handicap : 500 000 €

2 axes d'action prioritaire :

- **l'accès de tous à la prévention et aux soins, notamment en milieu rural**
- **l'application de l'Agenda 22, pour une prise en compte concrète des personnes en situation de handicap, dans le cadre des compétences de la Région.**

-

Outre la vigilance que la Région exerce en matière d'organisation sanitaire, la Région s'est fixée comme objectif prioritaire la lutte contre la désertification médicale. A cette fin, elle a décidé de mettre en oeuvre des mesures incitatives :

- ▶ Mise en place de **10 maisons de santé de proximité et de regroupements de professionnels de santé,**
- ▶ Augmentation du nombre d'étudiants en médecine effectuant un stage en milieu rural pour atteindre **50 nouveaux internes.**
- ▶ Amélioration de l'accès aux soins de proximité par la mise en place d'actions innovantes de télémédecine et de télétransmission d'images.

En direction des personnes en situation de handicap, la Région poursuivra, en 2008, l'élaboration de l'Agenda 22 régional pour pouvoir engager rapidement de nouvelles actions concrètes.

Le budget 2008 prévoit également, en trois ans, **la création de 40 emplois tremplins associatifs réservés aux personnes en situation de handicap.** Ce qui double les embauches réalisées entre 2005 et 2007.

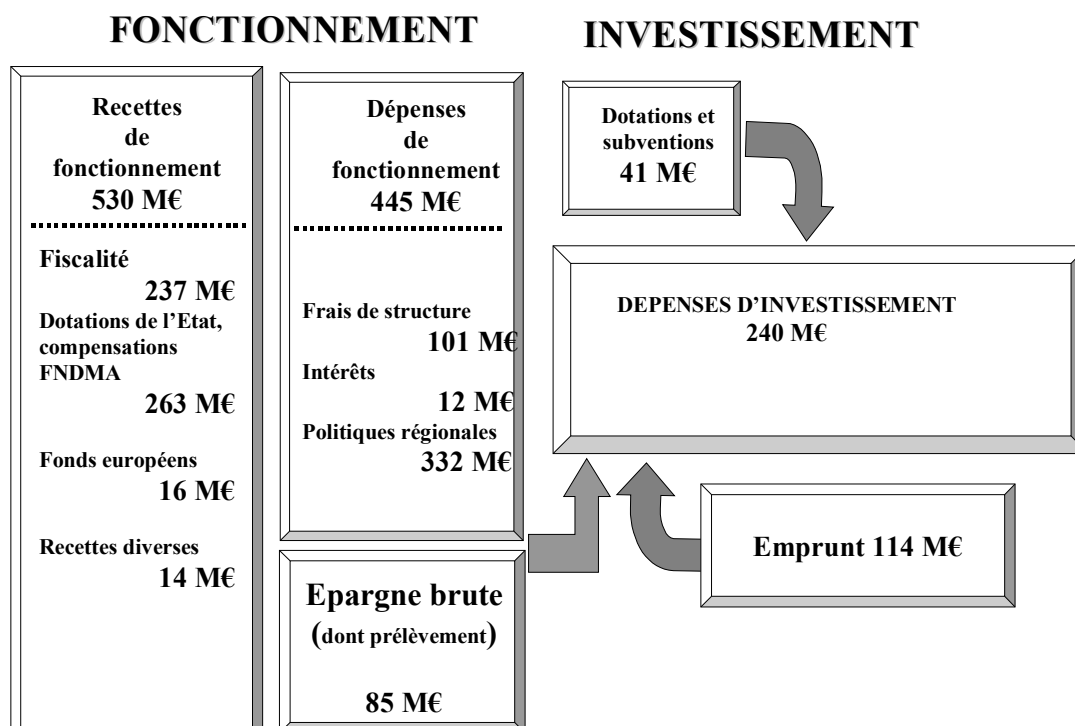
BUDGET 2008

Un budget d'un montant total de 685 000 000 €, caractérisé par :

- ▶ Un maintien de l'investissement au niveau de 2007, avec notamment la rénovation des lycées et des CFA.
- ▶ Un emprunt d'équilibre limité à 17% des dépenses, soit dans la moyenne des régions comparables.
- ▶ Un poids de l'annuité de la dette dans les dépenses de l'ordre de 5% comme en 2007.
- ▶ Une épargne brute de la Région (c'est à dire l'excédent des recettes de fonctionnement par rapport aux dépenses de fonctionnement) en augmentation par rapport à 2007, pour atteindre 40%.
- ▶ Les intérêts de la dette : représentent 1, 53% des dépenses totales.

—

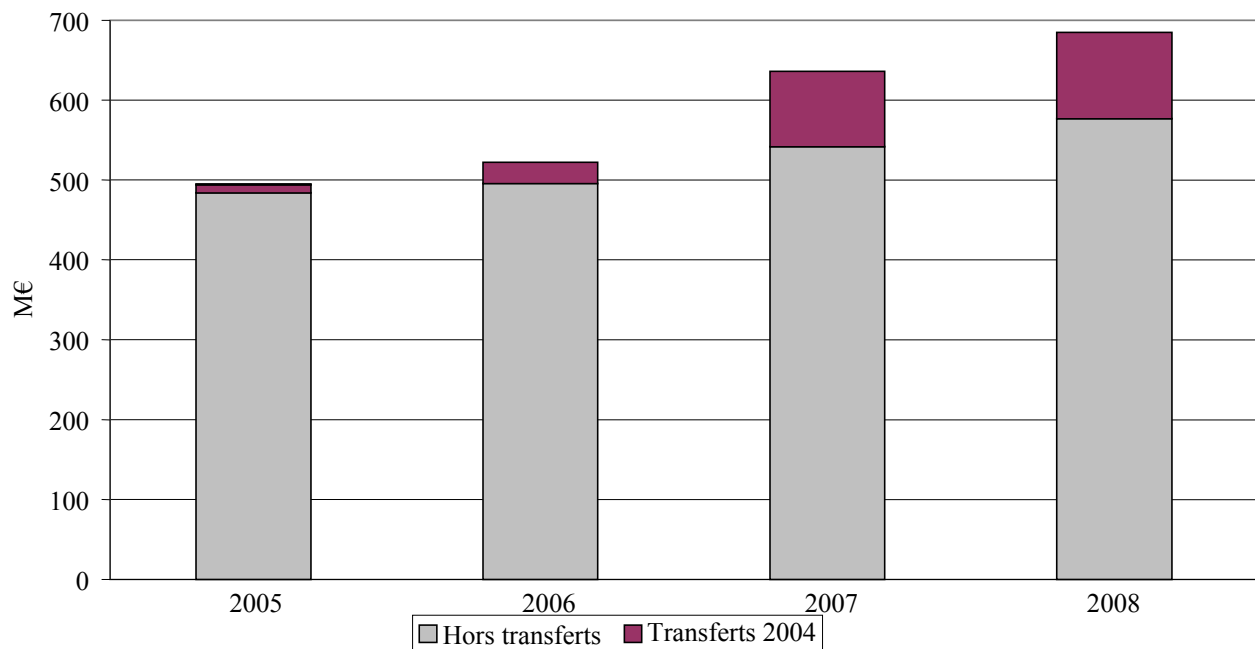
Projet de Budget 2008 (hors gestion active de la dette)



BUDGET 2008

Mutation budgétaire

Les transferts de compétences de la « Loi de 2004 » continuent d'accélérer la mutation budgétaire



BUDGET 2008

Une dette diversifiée

